



Aqueduc de Montréal.

Soumissions pour Charbon.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, portant au dos les mots "Soumission pour charbon," seront reçues au Bureau des Commissaires, Hôtel de Ville, jusqu'à midi, jeudi, le 21ème jour de mars 1912, pour la fourniture et la livraison de 5,500 tonnes de charbon bitumineux devant être livrées à la Station de Pompage du Bas-Niveau, Avenue Atwater.

Un chèque certifié au montant de \$2,200 devra accompagner chaque soumission et être mis dans l'enveloppe contenant celle-ci.

Des copies du cahier des charges et des formules de soumission pourront être obtenues au bureau du Surintendant de l'Aqueduc, hôtel de ville.

Toute soumission qui n'aura pas été faite sur une des susdites formules et qui n'aura pas été enfermée dans l'enveloppe fournie à cette fin sera écartée.

Les soumissions seront décachetées en présence des intéressés à l'assemblée régulière du Bureau des Commissaires, qui sera tenue dans sa salle de délibérations, à midi, jeudi, le 21ème jour de mars 1912.

Le Bureau des Commissaires ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions reçues.

Par ordre du Bureau des Commissaires,

L. N. SENECAI,

Secrétaire.

Bureau des Commissaires,

Hôtel de Ville.

Montréal, le 8 mars 1912.



Avis Public

Une des charges de Commissaires étant devenue vacante par suite de la résignation de Monsieur F. L. Wanklyn, qui occupait cette charge.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la nomination des candidats pour remplir cette vacance aura lieu au bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville, durant les heures de bureau entre le 18 et le 23 mars courant, à midi.

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul candidat mis en nomination, ce candidat se trouvera élu "ipso facto," et dans le cas où plusieurs candidats seraient mis en nomination, l'élection se fera mercredi, le 3 avril prochain, entre 9 heures de l'avant-midi et 7 heures de l'après-midi.

On pourra, en s'adressant au bureau du soussigné, obtenir des blancs de bulletins de présentation, de certificats d'éligibilité et de dépôt, ainsi que tous les renseignements nécessaires concernant les formalités qui doivent être observées.

L. O. DAVID,

Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,

Hôtel de Ville,

Montréal, le 12 mars 1912.



Montreal Water Works.

Tenders for Steam Coal.

SEALED TENDERS endorsed "Tender for Steam Coal," will be received at the office of the Board of Commissioners, City Hall, up till noon on Thursday, the 21st day of March 1912 for the supply and delivery of 5,500 tons of bituminous coal to be delivered at the Low Level Pumping Station, Atwater Avenue.

A certified cheque to the amount of \$2,200 must accompany and be enclosed with each tender.

Specifications and forms of tenders may be obtained at the office of the Superintendent of Water Works, City Hall.

No tender will be considered unless submitted on said form and enclosed in the envelope supplied for that purpose.

The tenders will be opened in presence of the interested parties at a regular meeting of the Board of Commissioners, held in their ordinary meeting room, at noon, on Thursday, the 21st day of March 1912.

The Board of Commissioners do not bind themselves to accept the lowest or any of the tenders made.

By order of the Board of Commissioners,

L. N. SENECAI,

Secretary.

Office of the Board of Commissioners,

City Hall.

Montreal, March 8th. 1912.



Public Notice

One of the offices of Commissioners having become vacant through the resignation of Mr. F. L. Wanklyn, who occupied this office

PUBLIC NOTICE is hereby given that the nomination of candidates to fill the said vacancy will be held at the City Clerk's Office, City Hall, during office hours, between the 18th and the 23rd March inst., at noon.

In the event of there being only one candidate nominated, he shall "ipso facto" be elected, but in the event of there being two or more candidates, the election shall be held on Wednesday, the 3rd April next, between the hours of 9 o'clock in the fore noon, and 7 o'clock in the afternoon.

Blank forms of nomination papers, certificates of qualification and of deposit, and any information regarding the formalities which must be observed may be obtained, on application, at the office of the undersigned.

L. O. DAVID,

City Clerk

City Clerk's Office,

City Hall,

Montreal, 12th March, 1912.